AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP-1-6-78450382

PUBLICATION PÉRIODIQUE

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

ÉDITION DE LA STATION "LANGUEDOC-ROUSSILLON"
(AUDE - GARD - HERAULT - LOZERE - PYRENEES ORIENTALES)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
MAISON DE L'AGRICULTURE - BAT. 5 - PLACE CHAPTAL
34076 MONTPELLIER CEDEX - TEL. 92.28.72

ABONNEMENT ANNUEL : 60 F
Régisseur de recettes de la D.D.A.
C.C.P. Montpellier 5238-57

Nº 17 - 30 mai 1978

V I G N E

MILDIOU - A la suite des orages locaux survenus les 27 et 28 mai il convient de renouveler la protection avant le 3 juin, notamment dans :

- le Gard : vallée du Rhône, région d'Alès, d'Uzès, de Nîmes,
- l'Hérault : Lodévois, Bitterois et région de Gignac.

Le plus grand soin sera apporté lors de l'application dans les vignes où les attaques ont été constatées et où les orages ont été violents (Basse vallée de l'Hérault, région d'Alès-St Chaptes (30) et St Laurent d'Aigouze (30).

Choix des produits : A la liste des produits simples, publiée dans le bulletin précédent, s'ajoute celle des produits composés constitués par des associations "classiques": cuivre et fongicides organiques ou plusieurs organiques. Il existe 27 associations (près d'une centaine de produits commerciaux de ce type) que nous ne pouvons citer. Il est conseillé de les utiliser à la dose préconisée par le fabricant.

OIDIUM - L'oïdium est en recrudescence. L'application de soufre, sous forme poudrage est à effectuer, si elle n'a pas été faite à ce jour, dans les meilleures conditions possibles afin qu'elle puisse exercer son action curative. On utilisera la dose-hectare maximale conseillée, variable selon les formulations en veillant à un bon réglage des appareils afin d'obtenir une répartition homogène de la poudre.

EUDEMIS-COCHYLIS - Les pontes repérées sont peu importantes. Aussi nous conseillons la lutte par la méthode curative.

Le repérage préalable de dégâts est nécessaire (présence de jeunes chenilles, boutons floraux flétris) et si ces dégâts sont jugés dommageables, l'intervention sera faite à l'aide d'un parathion ou d'un produit ayant le même mode d'action.

L'application doit être faite actuellement, s'il y a lieu, dans le secteur de Perpignan et dans un certain nombre de situations précoces. Elle peut être retardée vers les premiers jours de juin, ailleurs. (chenilles visibles). La précocité de certains cépages permet également de moduler les dates de traitement (boutons floraux séparés).

Dans les parcelles attaquées par les acariens, ajouter un acaricide.

PYRALE - De nouvelles montées ont été constatées dans un grand nombre de situations favorables à ce ravageur (région de Nîmes, Est de Montpellier, rive Nord de l'Etang de Thau).

Rappelons que les produits préconisés sont : acéphate (75 g/hl) (Orthène), fenvalérate (75 g/hl), méthomyl (62,5 g/hl) (Lannate) ou métamidophos (50 g/hl) (Tamaron).

ARBRES FRUITIERS A PEPINS

TAVELURES - OIDIUM - Une forte recrudescence d'oïdium est constatée dans des vergers mal protégés, notamment sur Golden. Le plus grand soin sera apporté à la protection contre ces deux maladies.

CARPOCAPSE - Les conditions deviennent favorables aux pontes. Le vol est assez faible.

P.1268

ARBRES FRUITIERS A NOYAU

OIDIUM - (abricotier, pêcher). Les conditions climatiques ont été favorables à la maladie.

MOUCHE DE LA CERISE : La lutte contre ce ravateur doit être entreprise sur les variétés tardives, citons Napoléon et Reverchon, (mâturité contemporaine ou postérieure à celle du Bigarreau Reverchon) à l'aide de :

jusqu'à 7 jours avant récolte :	diméthoate	30 g m.a;/hl
" "	: formothion	50 g m.a./hl
" 15 jours avant récolte :	fenthion	50 g M.a./hl

Ces délais doivent être respectés strictement. Deux pulvérisations à 10 jours d'intervalle sont recommandées, la première étant exécutée lorsque la variété Jaboulay arrive à mâturité dans votre région.

TORDEUSE ORIENTALE (Pêcher) - Pour éviter les dégâts provoqués par les pénétrations larvaires un traitement est conseillé à l'aide de fenitrothion (Fenibel 50 EL, Folithion, Paluthion CE) dans les vergers et les pépinières de pêchers.

CULTURES LEGUMIERES

MILDIOU - ALTERNARIA Pommes de terre - tomates :
Assurer une nouvelle protection.

Flétrissement des tomates : Des cas importants de flétrissement sont signalés sur tomates cultivées en plein air. Il s'agit de l'affection appelée "moelle noire". Cet accident a déjà été signalé dans les bulletin n° 11 daté du 28 avril.

La maladie se caractérise par la présence de nécrose noire à l'aisselle des feuilles jaunissantes, sur le rachis de la feuille et dans la coupe longitudinale de la tige sur tout ou partie. La tige est creuse et présente des racines.

Respecter les délais d'emploi des pesticides avant récolte (fraisiers - cerisiers)

L'INGENIEUR D'AGRONOMIE

Adjoint du Chef de Circonscription,

Tirage du 30 mai 1978 - 1 300 exemplaires

N° d'inscription PP 531 AD

G. THEISSEN